

Croix de Milan

Distance

↔ 8 km

Durée

🕒 2h15

Difficulté

📊 Facile

Dénivelé

📈 +140 m

Balisateur

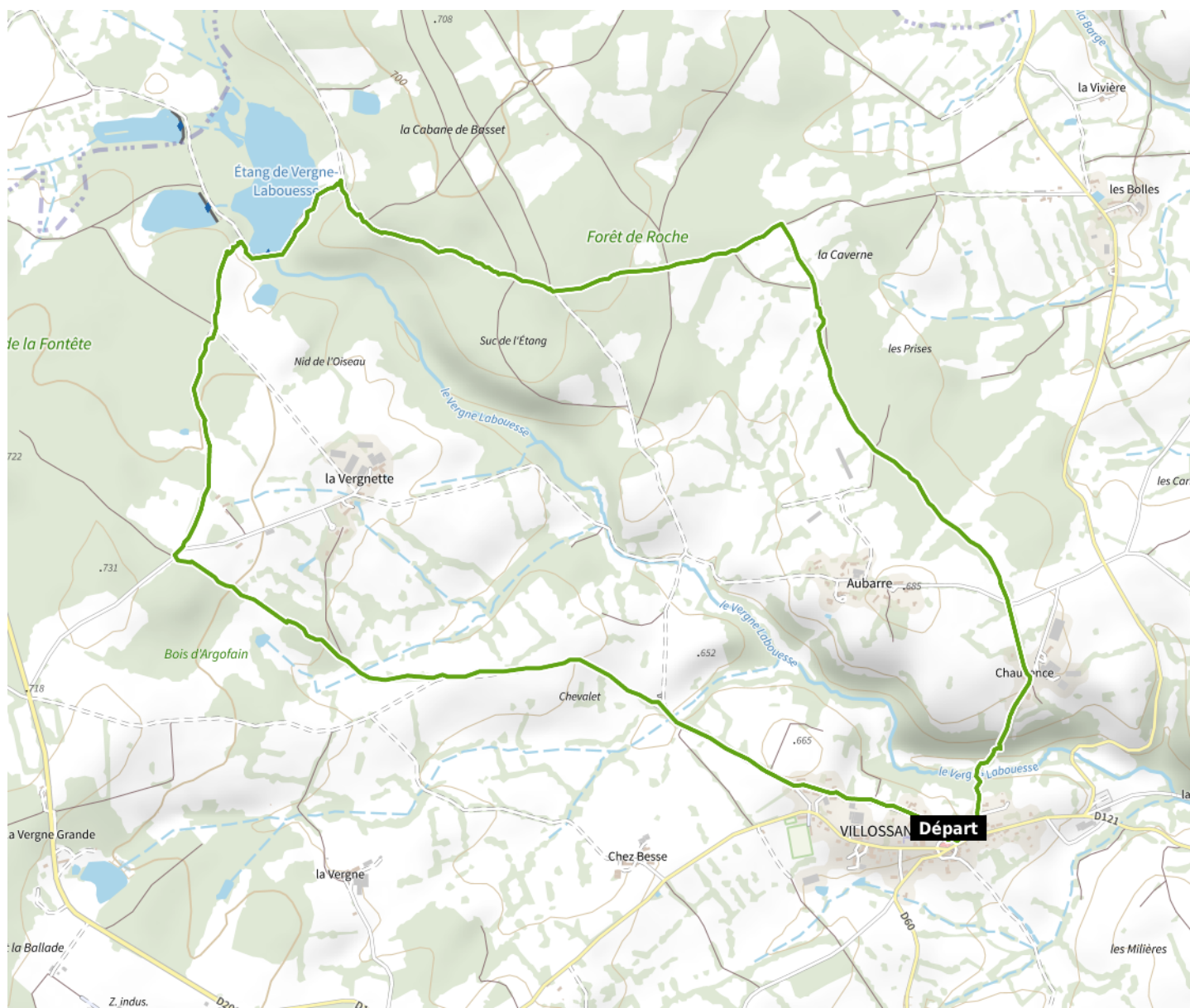
🟡 Jaune

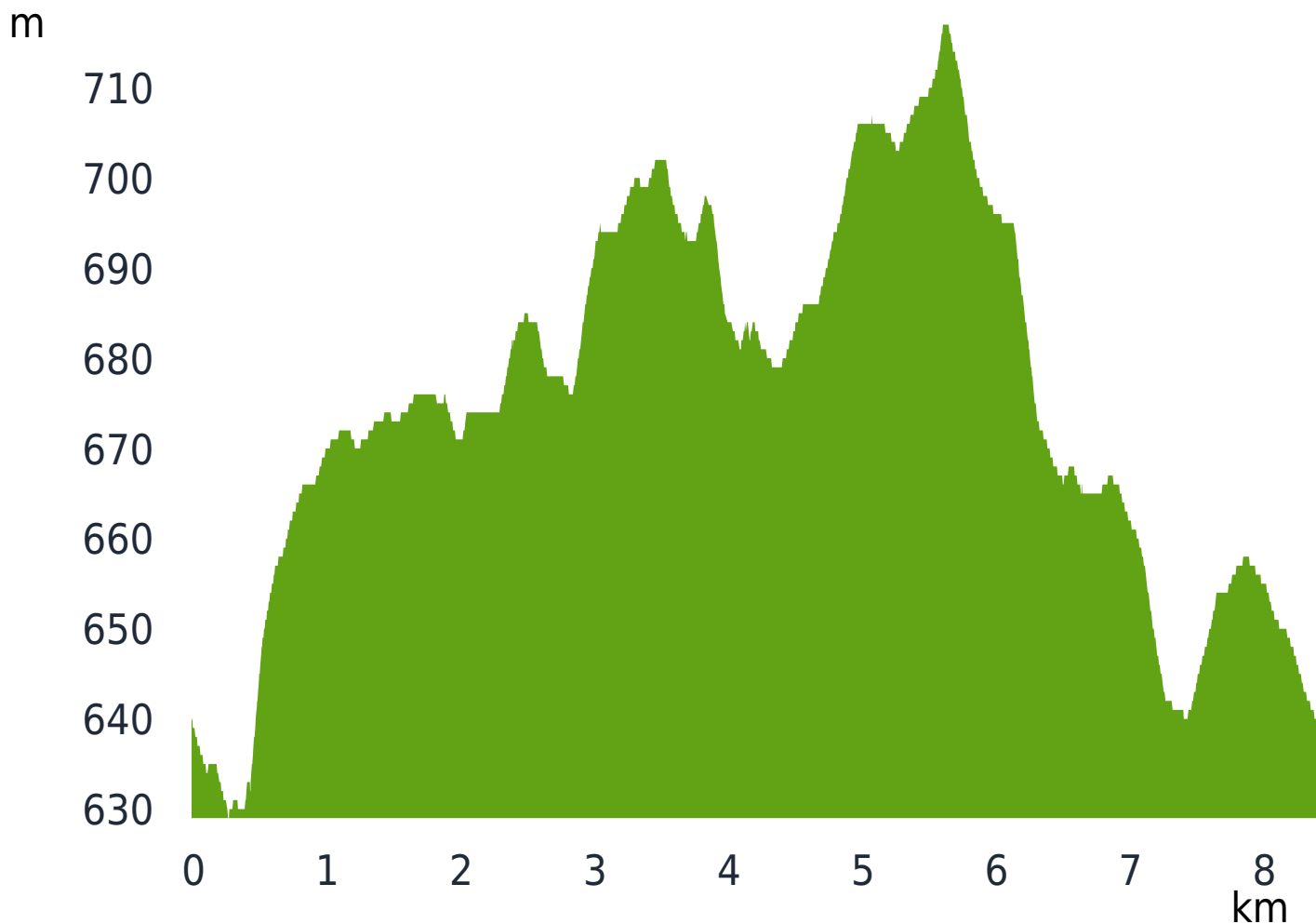


Chiens autorisés — Les chiens doivent être obligatoirement tenus en laisse en raison de la présence de troupeaux.

Présence de troupeaux et chiens de protection

Itinéraire





Point de départ

Ville de départ

Villossanges

Adresse de départ

Parking - Eglise - Le Bourg
63380 Villossanges

Accès au point de départ

De Pontaumur, 45 km à l'ouest de Clermont, prendre la D206 à droite au milieu du village, direction Landogne, au hameau Les Isserts, prendre la D60 jusqu'à Villosanges. Parking derrière l'église.

Description du parcours

Au départ de Villosanges, c'est ici une sympathique balade en forêt qui longe le plan d'eau de Verne-Labouesse et traverse bocages et forêts.

Détail du parcours étape par étape

Étape 1 : Du panneau de départ, sur la place, derrière l'église, descendre vers le monument aux Morts et prendre à gauche la D60. Tourner à gauche après la mairie puis prendre en face une petite sente herbeuse. Traverser le ruisseau et monter au hameau de Chauvence (Croix de Mission - 1924). Après la croix, virer à gauche. Au croisement de quatre chemins, partir en face. Poursuivre ce large chemin en bordure de bois jusqu'à un autre croisement de quatre chemins.

Étape 2 : Aller à gauche et continuer tout droit sur le chemin principal jusqu'à un embranchement en T. Partir à droite sur le grand chemin en ignorant, à quelques mètres, le chemin qui monte le plus à droite. Poursuivre jusqu'à une intersection près d'un étang.

Étape 3 : Prendre à gauche, contourner l'étang, et ignorer le chemin face au déversoir. À l'intersection suivante, monter à gauche. Au croisement, aller en face jusqu'à une petite route goudronnée (Croix de Milan - 1959).

Étape 4 : Prendre le chemin en face de la croix. Le poursuivre jusqu'à une intersection. Aller à gauche jusqu'à une croix en fer.

Étape 5 : Partir à droite, et à la fourche, à l'entrée du village, s'orienter à gauche. Rester sur la gauche pour rejoindre le point de départ.

Randonnée proposée et gérée par le Conseil départemental du Puy-de-Dôme - PDIPR.